

**Province de Québec  
Municipalité de Chartierville**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la municipalité de Chartierville le lundi 3 avril 2023 à la salle communautaire de la municipalité de Chartierville, sous la présidence du maire M. Denis Dion.

**1. Ouverture de la séance :**

Le maire M. Denis Dion constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Sont présents :

Mme Joane Dubé, conseiller poste #1  
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2  
M. Jean Bellehumeur, conseillère poste #3  
M. Frédéric Landry, conseiller #4  
Mme Lise Bellehumeur, conseillère poste #6

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

Absent : M. Claude Sévigny, conseiller #5

**2. Adoption de l'ordre du jour :**

23-3862

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 mars 2023.
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
  - 8.1. Résolution – Embauche coordonnateur voirie municipale
  - 8.2. Résolution – Bain magique loyer 31 et 33
  - 8.3. Résolution – Mandat ingénieur projet ascenseur
  - 8.4. Résolution – Gestion pour bacs ordures supplémentaires
  - 8.5. Résolution – Mandat arpenteur Verchères
  - 8.6. Résolution – Balayage des rues et ponts
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

**3. Période de questions portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour**

Aucune question n'est posée.

**4. Adoption du procès-verbal :**

23-3863

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Joane Dubé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 6 mars 2023.

**5. Adoption des revenus & dépenses :**

23-3864

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2023 pour un total des dépenses d'une somme de 53 823,37 \$ et un total des revenus d'une somme de 324 993,05 \$.

**6. Rapport du Maire :**

Le maire Denis Dion informe que le dossier concernant la création d'une régie incendie avec les municipalités du Canton de Hampden et La Patrie se poursuit et devrait se conclure d'ici la fin de l'année 2023.

**7. Rapport des comités ad hoc :**

Mme Joane Dubé informe qu'elle est à compléter la mise en page de la politique MADA pour fin de publication officielle.

Mme Lise Bellehumeur informe que la Journée cabane à sucre est en préparation, que la salle de sport devrait ouvrir sous peu et que le projet d'installation d'un ascenseur au centre communautaire sera transmis à un ingénieur pour la préparation des devis.

M. Jean Bellehumeur informe que l'appel d'offres pour l'aménagement de pistes de vélos de montagne est publié et l'ouverture des soumissions est prévue pour le lundi 17 avril.

M. Frédéric Landry confirme la distribution de pouces d'arbres encore cette année et informe qu'il s'est fait attribuer le dossier du Mini Putt.

## **8. Informations, correspondances et demandes diverses :**

**23-3865**

### *8.1. Résolution – Embauche coordonnateur voirie municipale*

Attendu qu'une offre d'emploi pour le poste de coordonnateur à la voirie municipale a été publiée;

Attendu que le comité d'embauche a recommandé et propose la candidature de M. Sylvain Audet au Conseil municipal;

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Simon Lafrenière

Que la candidature de M. Sylvain Audet soit retenue et que celui-ci soit embauché selon les conditions énumérées au document de l'échelle salariale 2023 de la municipalité de Chartierville;

Adopté à l'unanimité

**23-3866**

### *8.2. Résolution – Bain magique loyer 31 et 33*

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry d'accepter les soumissions 4498 et 4499 pour l'achat et l'installation complète de bains et robinetteries pour les loyers 31 et 33 du centre communautaire pour un coût total de 7 102,38 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité

**23-3867**

### *8.3. Résolution – Mandat ingénieur projet ascenseur*

Attendu que la municipalité de Chartierville souhaite faire l'achat et l'aménagement d'un ascenseur dans son centre communautaire;

Attendu que par la fonction publique de son centre communautaire, la municipalité se doit de faire appel à un ingénieur pour la confection du devis;

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par Mme Joane Dubé

De retenir les services de M. Éric Gilbert ingénieur pour Hargyle inc. selon le mandat énuméré à l'offre de services daté du 21 mars 2023.

Adopté à l'unanimité

**23-3868**

### *8.4. Résolution – Gestion pour bacs ordures supplémentaires*

Attendu que suite à l'entente créant le Service intermunicipal LSHLC pour la collecte des déchets domestiques, la ville Scotstown et les municipalités du Canton de Hampden, La Patrie, Lingwick et Chartierville se sont engagées à facturer une collecte supplémentaire aux propriétaires ayant plus d'un bac à ordures;

Attendu que le conducteur du camion pour les collectes n'est pas autorisé à récupérer deux bacs à ordures à une même résidence à moins qu'elle figure sur la liste, fournie par la municipalité, des propriétaires payant déjà pour plus d'une collecte;

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par Mme Lise Bellehumeur

D'autoriser l'achat d'autocollant pour identifier les bacs « supplémentaires » et simplifier le travail du conducteur.

Adopté à l'unanimité

**23-3869**

### *8.5. Résolution – Mandat arpenteur Verchères*

Attendu que les propriétaires des lots 5403781 et 5555845 souhaitent subdiviser leurs lots;

Attendu qu'après vérification, le cadastre de l'ancien chemin Verchères traverse leurs lots;

Attendu qu'il serait opportun de régulariser le cadastre de l'ancien chemin inutilisé et mandater un arpenteur;

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par M. Simon Lafrenière

D'autoriser la directrice générale à demander des soumissions pour ce mandat.

Adopter à l'unanimité

**23-3870**

*8.6. Résolution – Balayage des rues et ponts*

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par Mme Lise Bellehumeur d'accepter la soumission de la compagnie Myrroy pour le balayage des rues, du stationnement arrière du centre communautaire et des ponts de la municipalité au coût de 945 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité

**9. Période de questions :**

La période de question ouvre à 19 h 18 :

1. Prévoyez-vous remplacer la lumière du lampadaire au centre communautaire ainsi que celui du lampadaire de rue qui n'éclairent plus?
2. Y a-t-il du développement dans le dossier de la location court terme, prévoyez-vous apporter des restrictions au règlement?
3. Prévoyez-vous faire l'installation de panneaux identifiants les adresses civiques en bordure des chemins?
4. Qui est le conducteur de la niveleuse?

La période de question est close à 19 h 26.

**10. Affaires nouvelles :**

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

**11. Levée de la séance :**

**23-3871**

La séance est levée à 19 h 26 par M. Jean Bellehumeur.

Denis Dion  
Maire

Paméla Blais  
Directrice générale et greffière trésorière

